



Le cabinet NUMETIK AVOCATS, dédié aux entreprises Prix du Jury 2019 du concours de l'Innovation des Avocats en Relation-clients

Organisé par le Village de la Justice, 1^{er} site de la communauté des métiers du droit, ce prix récompense chaque année des cabinets d'avocats pour des innovations créatrices de valeur pour leurs clients. Lors de la cérémonie du 21 mars dernier à Paris, Elise Guilhaudis, fondatrice de NUMETIK AVOCATS a présenté au jury et au public venu en nombre, la conduite du changement qu'elle a menée pendant 2 ans et sa vision novatrice du métier d'avocat 2.0. Son projet innovant a convaincu l'assemblée puisque le cabinet a remporté le Prix du Jury 2019.

S'adapter à la transformation numérique du métier d'avocat

« Ma vision de l'avocat 2.0 vient d'abord de mon parcours professionnel, particulièrement riche. J'ai 17 ans de carrière, dont 7 ans comme avocate et 10 années passées en tant que juriste et responsable juridique salarié de 3 groupes d'entreprises. » rappelle Elise Guilhaudis. « Je connais très bien les attentes des entreprises au plan juridique. Ce parcours m'a conduit ces dernières années à faire d'importants constats sur l'évolution du marché du droit ».

La transformation numérique de la société est profonde et entraîne des conséquences juridiques majeures, avec l'apparition de nouveaux problèmes et nouvelles réglementations, explique Elise Guilhaudis.

La révolution numérique transforme aussi la manière dont les entreprises consomment le droit : l'information juridique, le choix des experts se font désormais sur internet. Dans le même temps, des *legal tech* apparaissent pour proposer aux entreprises des services juridiques en ligne peu coûteux. Ces services n'émanent pas de cabinets d'avocats. Leur fiabilité, leur qualité sont donc incertaines, constituant pour les entreprises un risque d'insécurité juridique.

« J'ai pris conscience d'un décalage grandissant entre les attentes des entreprises d'aujourd'hui et le marché du droit actuel » conclut Elise.

Repenser l'offre, à travers une approche globale et innovante

De ces constats, est née il y a 2 ans chez cette avocate, une volonté de changement. « J'ai pris la décision de démissionner, de faire le grand saut dans l'inconnu, et de créer un cabinet d'avocat différent, pour rapprocher l'avocat conseil des entreprises, en élaborant une nouvelle approche, globale et innovante. J'ai travaillé sans relâche pendant 2 ans à la conception et la construction de ce cabinet nouvelle génération ».

En 2017, NUMETIK AVOCATS a ainsi vu le jour, positionné comme un cabinet de conseil juridique 2.0 dédié aux entreprises. Elise Guilhaudis a voulu construire 4 dimensions fortes et innovantes : l'expertise, l'agilité, le numérique, l'éthique.

• L'expertise :

Pour faire face aux progrès de l'intelligence artificielle et répondre aux besoins croissants de conseil des entreprises, cette avocate a décidé d'acquérir de nouvelles compétences en droit du numérique et des nouvelles technologies.

« J'ai fait le choix, après 15 ans de pratique en droit des affaires de me spécialiser en droit des affaires numériques pour augmenter mon niveau d'expertise, en suivant un Master 2 en formation continue. J'étudie également certaines technologies innovantes, en particulier la blockchain et les smart contracts



qui posent d'importantes questions juridiques car mon souhait est aussi de pouvoir conseiller les entreprises du futur. J'ai publié un livre blanc sur ces sujets ».

• L'agilité :

Des nouvelles méthodes et outils ont été mis en place pour gagner en rapidité, efficacité et flexibilité dans la gestion de la relation-client (dématérialisation, travail collaboratif à distance, détachement en entreprise, outils d'envoi et de partage sécurisés de fichiers).

Une plateforme Legal tech, mais 100 % avocat :

Pour répondre aux nouveaux usages des entreprises sur internet et garantir la qualité des actes et services juridiques, une plateforme Legal tech 100 % avocat a été mise en place.

Sur cette plateforme, l'entreprise trouve une sorte de boîte à outils juridiques :

- des guides et vidéos juridiques en libre-service, classés par thèmes, pour rendre le droit plus accessible aux non-initiés
- des actes juridiques facilement personnalisables que l'on peut commander via la bibliothèque d'actes en ligne NUMEDOC
- la solution NUMEPREUV' qui permet d'enregistrer et donner date certaine à tout fichier important (ex : PV, compte-rendu, création artistique, etc)
- une solution d'assistance juridique par abonnement pour être suivi et conseillé au quotidien

• L'humain et l'éthique

Indispensable et pertinent, le numérique n'est pas le seul atout mis en avant. NUMETIK AVOCATS entend bien associer les outils numériques à une relation client renforcée, basée d'abord sur l'humain et l'éthique. Une charte éthique a également été élaborée pour guider les actions de ce cabinet autour de valeurs essentielles : transparence, réactivité, proximité, loyauté, confidentialité.

« J'ai souhaité mettre l'humain, la relation à l'autre, les valeurs qui m'étaient chères à l'épicentre de mon projet de cabinet NUMETIK ». conclut Élise Guilhaudis, à l'issue de la cérémonie.



